

REUNION BE

VENDREDI 3 FEVRIER 2023

Membres Présent(s)	CARPENTIER Maïté, DE JAEGERE Laurence, DEVAUX Emmanuelle, LEGRAND Christophe, PARMENTIER Olivier, REVEILLON Thomas
Invité(s) à titre consultatif	CHAMBELLAND Cyril, COMYN Emilie, DEGAND Jessica
Absent(s) excusé(s)	MOINEAU Sébastien

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont le Président et au moins la Secrétaire Générale ou la Trésorière Générale, le Président Thomas REVEILLON, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1. Mot du président	1
2. Assemblée générale du 11 mars 2023	2
3. Sélectif triathlon jeunes	2
4. Prolivesport	3
5. Subvention Région	3
6. Convention prêt camion et remorque de la Ligue	3
7. Plan de développement des Raids	4
8. Point Comptable	4
9. Commission Régionale d'Arbitrage	4
10. Questions diverses	5

1. Mot du président

Thomas Réveillon s'est rendu au pot de départ de Stéphane ZIMMER, directeur général, ce mercredi 1^{er} février au siège de la FFTRI. Lors de cette journée, il a pu discuter avec la juriste et avoir des informations sur nos obligations envers la société Prolivesport. Il s'est également entretenu avec Thierry Sammut, Président de la Ligue Ile-de-France et Cédric Gosse, Président de la FFTRI concernant le sélectif jeunes de triathlon.

2. Assemblée générale du 11 mars 2023

L'Assemblée générale de la Ligue aura lieu à Cambrai le samedi 11 mars 2023.

Il sera indiqué lors de cette AG, que les coûts 2024 seront votés lors d'une AG extraordinaire afin de permettre au Bureau Exécutif de travailler sur ces nouveaux coûts.

Le bureau exécutif a décidé d'organiser cette journée de la façon suivante :

- 13h30 -14h30 : Assemblée générale des comités départementaux Nord et Pas-de-Calais
- 14h30 : Accueil
- 14h45 : Début de l'assemblée générale de la Ligue de triathlon des Hauts-de-France
- 16h00 : Accueil des récompensés du challenge et des membres de l'Equipe Technique Régionale (E.T.R)
- 16h15 : Début de la cérémonie des récompenses

L'ordre du jour de cette assemblée générale a été établi comme suit :

- Allocution des personnalités
- Bilan moral
- Bilan financier (approbation des comptes clos et prévisionnel 2023 et coûts 2024)
- Présentation et élection des nouveaux membres du conseil d'administration
- Présentation et élection des représentants des clubs à l'assemblée générale de la FFTRI
- Questions diverses
- Clôture de l'assemblée générale

En amont de cette assemblée générale, un BE aura lieu le 27 février à 19h30 suivi d'un CA à 20h30

3. Sélectif triathlon jeunes

La Ligue de triathlon des Hauts-de-France a fait une demande à la CEN (commission des épreuves nationales) afin de récupérer ses quotas régionaux : refus de la CEN.

Le Bureau Exécutif prend la décision de ne pas faire appel à la CEN

Résultat du vote : souhaite faire appel - Pour : 0 / Contre : 4 / Abstention : 2

4. Prolivesport

Le BE décide la reconduction de l'achat de matériel par la Ligue à hauteur de 5000€ pour 2023 avec un paiement en 3 volets (2500€ / 1250€ / 1250€) en fonction des 3 points vus avec Thomas Réveillon lors de leur rencontre au mois de janvier 2023.

Résultat du vote : paiement en 3 volets - Pour : 3 / Contre : 0 / Abstention : 3

Le Bureau Exécutif décide d'envoyer un mail à la société Prolivesport afin de lui signifier que la convention avec tacite reconduction ne sera plus prise en compte à partir de 2024.

Le Bureau Exécutif valide la mise en place d'une nouvelle convention pour 2024

Résultat du vote : révision de la convention - Pour : 5 / Contre : 0 / Abstention : 1

5. Subvention Région

Suite à la réunion à la région du 17 janvier 2023, Jessica a présenté au BE la demande de subvention région pluri-annuelle (2023-2025).

Le BE demande à Cyril et Jessica d'ajuster la demande avec les fiches actions de l'année 2022.

Le BE demande d'y intégrer également l'organisation d'une action paratriathlon en contactant Olivier LYOEN (responsable de la commission paratriathlon) pour vérifier la possibilité de mise en place ce stage.

Le Bureau Exécutif demande à Cyril et Jessica de présenter la demande de subvention Région lors d'un prochain Bureau Exécutif (mars / avril)

6. Convention prêt camion et remorque de la Ligue

Suite à plusieurs demandes de différents clubs, le Bureau Exécutif de la Ligue a décidé de mettre en place un forfait pour le prêt des camions et remorques de la Ligue.

Une convention a été établie par Cyril proposant un forfait de 0.20€ du km ainsi qu'une clause éthique (obligation des engagements fédéraux pour les emprunteurs : club affilié FFTRI et licenciés FFTRI)

Une facture sera éditée à l'issue du prêt à laquelle pourra s'ajouter :

- 200€ si défaut de carburant
- 100€ si défaut de propreté
- 100€ si horaire non respecté

La convention concernant le prêt de la remorque est proposée avec un tarif de location à 50€

Le Bureau Exécutif valide ces conventions à l'unanimité.

7. Plan de développement des Raids

Présentation du Plan de Développement des Raids par Cyril.

Rappel pour les clubs de l'obligation de licencier tous ces adhérents et de la nécessité d'organiser les manifestations sportives sous couvert de la FFTRI.

Le Bureau Exécutif valide ce Plan de Développement à l'unanimité.

8. Point Comptable

Présentation du Bilan Financier de l'année 2022 par le Cabinet Comptable.

Présentation d'un résultat de -30000€ qui s'équilibre avec les 2 derniers exercices positifs.

Tendance générale déficitaire dans les associations de notre calibre : cependant la Ligue est à l'équilibre par rapport à son actif d'avant la période COVID.

9. Commission Régionale d'Arbitrage

Des modifications ont été apportées sur le document de fonctionnement de la Commission Régionale d'Arbitrage

- Ajout de : dans le présent règlement les arbitres principaux sont notés AP et les assesseurs sont notés AS
- Remplacement de CNA par C.N.O.A
- Responsable boutique en ligne : Marlène ALLART
- Responsable Budget : Ségolène DERUDDER
- Pour les formateurs des arbitres, ajout de : La somme forfaitaire sera de 55 euros pour une journée et 35 euros pour une demi-journée.
- Obligation de 4 épreuves minimum : Tout arbitre ne se positionnant pas avant la date fixée par la C.R.A sera considéré comme inactif.
- Un AS officiant sur une épreuve de son club : Il ne sera pas défrayé par la ligue et son club ne sera pas facturé de sa session d'arbitrage.
- Les équipements peuvent être achetés sur la boutique de l'arbitrage
- Modification de la durée d'indemnisation des 1/2 journée et des journées

Le Bureau Exécutif valide ces modifications à l'unanimité.

10. Questions diverses

Discussion sur le plafonnement des frais de déplacement des bénévoles.

Le Bureau Exécutif prendra une décision lors du prochain Bureau Exécutif.

Sport en entreprise : organisation d'un B&R le 23 mai 2023 au BTWIN Village.

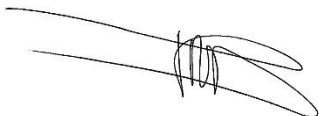
Le Bureau Exécutif demande à Cyril de prévoir une réunion en visio avec l'organisatrice et Apolline POAS (Elue référente de cette action)

Un soutien logistique pourra être apporté par la Ligue le jour de l'évènement si besoin à condition que l'épreuve soit inscrite au calendrier régional.

La Ligue s'engage également à apporter son aide dans la communication et la mise en place de l'épreuve.

Le Président Thomas REVEILLON clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation. Le prochain BE aura lieu le lundi 27 février 2023 en visio à 19h30.

Thomas REVEILLON
Président



Laurence DE JAEGERE
Secrétaire Générale

